

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Le 8 Juin 2016

Présents : Pierre LE BOUCHER, Annick MARTIN, Pierre GUEUTIER, Bénédicte BOIRON-LAYUS, Eric COULON, Edwige DIACONO, Frédéric FABRE, Ronan LE GOFF, Roland LETERTRE, Hervé NIVET, Eric BLANCHOT, Yves SATIN.

Excusés : Frédéric LE GOFF, François COUDRAY, Dominique PORTAL (pouvoir à Pierre LE BOUCHER), Michel PINSON.

Absents : Hélène DELASALLE, Claude DUBOUIL, Vincent ROUDOT.

Ordre du jour :

1. Election au bureau (secrétaire).
2. Enjeux stratégiques pour la nouvelle olympiade :
 - a. Préparation du RDV avec le conseil départemental.
 - b. Point sur le comité de pilotage sur le devenir de la voile habitable.
3. Débriefing de la coupe de Bretagne et décision concernant l'édition 2017.
4. Points presse ETVD (besoin d'élus pour les points presse du 27 et 28 juin).
5. Questions diverses.

Election au bureau :

Depuis la démission de Rozenn COMPAIN, le poste de secrétaire est vacant. Il convient donc de la remplacer sur le plan statutaire jusqu'à la fin de la mandature (janvier 2017), le bureau ne se réunissant que sur des questions liées au personnel ou très techniques. Un seul candidat se présente en la personne d'Hervé NIVET. Il est élu à l'unanimité.

Enjeux stratégiques pour la nouvelle olympiade :

Les récentes décisions du conseil départemental concernant la voile habitable laissent entrevoir des réductions de financements sur les postes ou les actions. Même si le CDV dégage un autofinancement de 51%, des événements récents interpellent l'assemblée :

- Réception d'un courrier en date du 23 mai dernier annonçant le financement des postes associatifs départementaux pour 2016, mais dénonçant en même temps la convention qui unit le CDV au département à compter du 31 décembre prochain. (doc en PJ).
- Diminution substantielle du financement du poste de directeur sur l'exercice en cours (de 52K€ à 45K€) sans aucune prévenance si ce n'est un mail sur demande d'explication de notre part.

Les échanges sur le sujet aboutissent à la nécessité de préparer le RDV prévu avec le vice-président et les services le 17 juin prochain en l'étayant d'un document projet exhaustif des actions en cours et à venir. (doc en PJ)

Le président est mandaté pour demander au cours de cet entretien des orientations claires concernant la politique nautique de l'assemblée départementale. Ce RDV fera l'objet d'un compte rendu auprès du comité directeur.

Point sur le dossier voile habitable :

Privé des subventions de fonctionnement dès la fin de cet exercice, le CDVH est appelé à disparaître à plus ou moins brève échéance. Le CDV a été saisi par le comité de pilotage qui suit ce dossier afin de calibrer et d'organiser une éventuelle suite de l'activité pour les jeunes issus des clubs ainsi que pour les publics scolaires (collèges, lycées) et universitaires. Une enquête rapide a été menée pour nourrir cette réflexion. Actuellement cinq clubs ont répondu, la dimension territoriale n'ayant pas été prise en compte. Les remarques suivantes émergent des débats :

- Si le CDV doit piloter une action au bénéfice des coureurs, il s'agit de bien évaluer les besoins des clubs ou regroupements de clubs (moyens matériels, humains, localisation)
- Ce pilotage « centralisé » ne doit pas être la création pérenne d'un « CDVH bis », mais bien une période de transition au bénéfice de ces territoires à définir, notamment dans le cadre des fusions à venir d'EPCI ou de bassins.
- Afin de travailler ce dossier, le CDV va mettre en place ou accompagner dès l'automne des réunions de bassin réunissant tous les clubs et les élus des territoires concernés autour des actions en cours (effectifs, séries, besoins en encadrement...) ou à venir de la pratique compétitive.
- Ces actions doivent donner lieu à une période de transition afin de ne pas pénaliser les actions ou les projets en cours.
- Les salariés du CDVH doivent être associés, s'ils le désirent, au travail à mener au cours de cette période de transition sur le volet habitable.

La question de la sauvegarde du pôle espoir n'entre pas dans le champ de ces actions, celui-ci devra trouver sa légitimité et ses moyens de fonctionnement auprès des instances régionales (ligue et région) ou nationales (FFV).

Débriefing de la coupe de Bretagne :

Le succès de l'édition 2016 (550 coureurs) sera évalué finement le 13 juin prochain. La ligue nous ayant donné la possibilité de mettre en place une deuxième édition, le comité directeur donne son accord de principe sous réserve du bilan de celle-ci et de l'accord des clubs co-organisateurs.

Points presse ETVD :

Les rencontres sportives de la seizième édition débutent le 21 juin prochain. Compte-tenu du nombre de rencontres, il est nécessaire de déployer plusieurs élus sur les points-presse.

- Eric COULON représentera le CDV le 27 juin à l'île Grande.
- Yvon FURET remplacera le président empêché le 28 juin à St-Quay-Portrieux et à Jugon.

Pour le comité directeur,

Le président : Pierre LE BOUCHER